

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

Au XIII^e siècle, la *localité*
eut à se défendre

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France* créée par M.-G. Michberth, qui compte près de 3 400 titres à ce jour. « L'origine et le développement des petites villes, principalement, se produisent avec les mêmes phénomènes et dans des circonstances à peu près semblables (...) Ici c'est autour d'un monastère que les maisons viennent se grouper et former les premières assises de la ville qui prit plus de développement vers le XII^e ou le XIII^e siècle. Il est très probable et même certain que son système de défense ne fut pas exécuté spontanément et tout d'un jet. Au XIII^e siècle, la *localité* eut à se défendre pour protéger un comte d'Astarac qui était venu chercher un refuge dans ses murs. On se battit ; mais l'obstacle fut bientôt en-



levé. À cette époque, le *fauxbourg du château* était seul en état de résister un peu ; son périmètre était protégé par un mur de circonvallation, en terre, avec quelques ouvrages (...) Voici dans quelles circonstances la ville fut prise : le comte Bernard, successeur de Raymond-Bernard qui possédait à Simorre, vers la fin du XI^e siècle, le droit de nommer le juge de la temporalité de la viguerie établie dans cette ville, eut des démêlés avec Boamond à cause de ses prétentions dans le maintien de son droit seigneurial ou à l'occasion de quelque entreprise touchant leurs domaines contigus... »

Bientôt réédité

Histoire de la ville de Saramon

par Ferdinand Cassassolles

Juge d'instruction
au tribunal d'Auch

Ferdinand Cassassolles est né le 9 mars 1804 à Lombez dans le Gers. Il exerça la profession de juge d'instruction au tribunal d'Auch et il siégea au conseil général du Gers. Passionné par sa région, il mena parallèlement une carrière d'historien. Lauréat de l'Académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse, il fut membre correspondant de la Société archéologique du Midi. Ferdinand Cassassolles est l'auteur de nombreux ouvrages en relation avec les deux grands centres d'intérêt qui guidèrent sa vie. On compte notamment : *Le guide pratique du*

juge d'instruction (1854), *Examen de la question de la route d'Espagne* (1862), *Guide théorique et pratique du juge d'instruction* (1869), *Guide du chasseur au chien d'arrêt, sous ses rapports théoriques, pratiques et juridiques* (1864), *Notices historiques sur la ville de Lectoure, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours* (1839), *Monographie du couvent de Boulauc* (1859). Sur une langue de terre formant une espèce de delta au confluent de la Gironde et de la Lauze, s'élevait autrefois une abbaye qui donna naissance à la ville de Saramon. Un des membres de la célèbre famille de chevalerie d'Esparbès de Lussan qui florissait au XII^e siècle, Géraud d'Esparbès en fut le prieur en 1150.

La fête patronale de Saint-Victor

La première époque présente l'aspect primitif du pays, l'annexion du terroir à la couronne, la donation du couvent de Sorèze, l'apostolat de Médulphe, le prieuré, le monastère et l'abbaye ; la constitution de la maison religieuse, l'ordre, la règle, la discipline, l'admission, les formalités, la condition et le costume ; les bâtiments du prieuré, ceux du monastère et ceux de l'abbaye, les biens immobiliers, les revenus et les bénéfices ; l'origine de la ville, les premiers fondements, les fortifications, le siège, les armoiries et l'étymologie. La seconde partie est consacrée aux temps intermédiaires. Ferdinand Cassassolles présente l'abbé-seigneur, les chartes et coutumes ; la population et les monuments ; le régime communal, le consulat, l'élection, la présentation, l'investiture, le costume et les immunités. Il évoque la circonscription territoriale, la juridiction et l'administration ; l'organisation judiciaire et la compétence ; le personnel administratif ; l'administration consulaire, les arrêtés et les règlements ; les foires, les marchés et la police ; la voirie et l'administration ; les établissements publics ; l'état d'agression, la garde bourgeoise et les alliances ; la milice d'État et le recrutement. L'auteur raconte les dissidences avec les comtes d'Astarac ; les prétentions de Castelnaud-Barbarens ; la peste et les mesures hygiéniques. Cette partie évoque le médecin communal ; le cadastre, la péréquation, l'arpentement et les mesures agraires ; les impôts et l'administration financière ; le budget communal et les biens patrimoniaux ; l'exécution judiciaire ; la grêle et la disette ; les bancs à l'église. La dernière partie traite de l'ère moderne avec : la fin du XVIII^e siècle et le couvent fermé ; la fête patronale de Saint-Victor ; la Révolution de 1789 ; la nomenclature des consuls, des magistrats, des abbés, des religieux, des fonctionnaires, des notables et des officiers ministériels.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**
**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3 394 TITRES**

10 TITRES SUR
LE GERS

Renseignements au
03 23 20 32 19

HISTOIRE DE LA VILLE DE SARAMON

Vers le IX^e siècle, un personnage du nom d'Aricatus qui gouvernait l'Aquitaine voulut rattacher à la couronne une partie de ces terres, pour en faire hommage à son souverain. Parmi les bourgs cédés à Louis le Débonnaire figurait Saramon. Le monarque, occupé en ces temps à fonder des établissements religieux avec le grand réformateur Benoît d'Aniane, offrit le territoire aux religieux de Sorèze qui envoyèrent un missionnaire, le frère Médulphe, en prendre possession. Le moine construisit un simple ermitage et tout en enseignant les préceptes des livres saints, il s'attacha à défricher les terres pour attirer les populations. Saccagée par les Sarrazins et les Normands, l'abbaye de Sorèze eut besoin d'argent pour relever ses ruines. Aussi aliéna-t-elle temporairement et à titre de réméré le domaine entre les mains d'un comte d'Astarac, Garcie-Sanche, pour la somme de mille sols. Son fils, le comte Odon, érigea le prieuré en un monastère qui devint rapidement une abbaye indépendante. Le modeste ermitage fut transformé en un vaste bâtiment quadrangulaire entouré d'un cloître soutenu par des colonnettes en marbre blanc. La ville de Saramon eut ses premiers fondements dans un lieu joignant, d'un côté, la rivière de la Gimonne et de l'autre, la forêt de Larrouilh, tout près du monastère. Elle était protégée de tous côtés par des murs élevés dont les approches étaient défendues par de larges fossés remplis d'eau. On ne pouvait y entrer que par deux portes principales qui disposaient d'un système de pont-levis. L'abbaye de Saramon se trouva dans les meilleures conditions pour parvenir au rang de commende, la situation considérable faite par la maison d'Astarac à l'abbé lui ayant permis de prendre la place du seigneur temporel primitif. Son éminence Aymeric de Vic était seigneur de Moran, conseiller d'état, aumônier du roi et son ambassadeur en Suisse, lorsqu'en 1572, il devint abbé de Saramon. Il usa de son influence personnelle pour transformer l'établissement en bénéfice et ériger celui-ci en commende. Les abbés commendataires de Saramon furent généralement issus des meilleures familles de Gascogne et quelquefois de France. Indépendants par leur fortune patrimoniale, ils devinrent opulents par le cumul des bénéfices dus aux munificences royales et aux largesses des papes, et par l'appoint des fiefs qui provenaient de leur puissance seigneuriale. Abandonnant leur pouvoir spirituel au doyen ou prieur de leur choix, ils déléguaient leur autorité officielle au *baile* ou juge de la temporalité.

Réédition du livre intitulé *Histoire de la ville de Saramon*
depuis le IX^e siècle jusqu'à nos jours, paru en 1862.

Réf. 1867-3396. Format : 14 X 20. 316 pages. Prix : 42 € Parution : novembre 2015.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou
XXXXXXX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
www.histoire-locale.fr

*Bulletin
de
souscription*

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution novembre 2015
1867-3396

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire.

| | |

Signature (obligatoire):

Expirant le:

Téléphone (obligatoire):

Date:/..../201..

Je commande « HISTOIRE DE LA VILLE DE SARAMON » :

..... ex. au prix de 42 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2015 (414 pages)

- 3 345 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.

Histoire locale. Feuille périodique gratuite d'information culturelle et publicitaire. Directeur de la publication : V. Micherth. Rédaction : Sylvie Varlet.
Révision : Annick Morel. Reproduction strictement interdite. Dépôt légal à la date de parution. Imprimé en France.